République Française Département des Hautes-Alpes



AR PREFECTURE

005-240500439-20170622-DB_2017_40-DE Regu le 22/06/2017

DELIBERATION N°2017- 40 du 06 juin 2017

OBJET - **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : M. Gérard FROMM

L'an deux mille dix-sept, le 6 juin à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 31 mai2017, par le 1^{er} vice-président, agissant en qualité de président par intérim.

Nombre de conseillers

En exercice: 37 Présents: 29 Absents: 5

dont suppléés : 0dont représentés : 5

Votants: 34

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Assesseurs : M. Sébastien FINE et Marie MARCHELLO

Etaient présents: M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Thierry BOUCHIE, M. Philippe MICHELON, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI

M. Bruno DAVANTURE à M. Gérard FROMM M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA

Mme Catherine MUHLACH à Mme Anne-Marie FORGEOUX Mme BERTHET BOUTARIC Typhaine à M. Emeric SALLE

Etaient absents:

M. Éric PEYTHIEU

M. Jean-Marius BARNEOUD M. François BOULANGER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

 ${f Vu}$ la délibération du conseil communautaire n° du 6 juin 2017 fixant à 11 le nombre de vice-présidents de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

Vu le procès-verbal de l'élection tel qu'annexé à la présente délibération ;

Considérant que suite à l'élection du Président et à la fixation du nombre de vice-présidents à 11 par délibération susvisée ; il y a lieu de procéder à l'élection des Vice-présidents,

Considérant que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président, au scrutin secret uninominal à trois tours et à la majorité absolue ;

AR PREFECTURE

005-240500439-20170622-DB_2017_40-DE Regu le 22/06/2017

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative et qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu :

Le conseil communautaire :

Proclame élus en qualité de vice-présidents de la Communauté de Communes du Briançonnais :

- M. Sébastien FINE, 1^{er} vice-président (24 voix)
 - M. Jean-Louis CHEVALIER, 2ème vice-président (29 voix),
 - M. Thierry BOUCHIE, 3ème vice-président (19 voix),
 - M. Pierre LEROY, 4ème vice-président (29 voix),
 - M. Jean-Pierre SEVREZ, 5ème vice-président (24 voix),
 - M. Olivier FONS, 6ème vice-président (29 voix),
 - M. Guy HERMITTE, 7ème vice-président (27 voix),
 - M. Gilles PERLI, 8ème vice-président (29 voix),

Mme Anne-Marie FORGEOUX, 9ème vice-président (23 voix),

Mme Catherine BLANCHARD, 10ème vice-président (20 voix),

Au vu des résultats du vote du $11^{\rm ème}$ vice-président, M. Jean-Franck VIOUJAS informe l'assemblée qu'il refuse d'être désigné $11^{\rm ème}$ vice-président.

Précise que les intéressés ont déclaré accepter ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme Le Président,

Gérard FROMM.

Date affichage:

2 2 JUIN 2017